

ENTRETIEN AVEC L'AESEQ

PUBLICATION OFFICIELLE DE L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES D'ÉDIFICES QUÉBEC INC.

Été 2009, VOL. 5 N° 3

MOT DU PRÉSIDENT

La prochaine négociation de la convention collective et du décret

La convention collective actuelle vient à échéance le 1^{er} juin 2010. L'AESEQ, qui représente la quasi-totalité des entreprises où les salarié(e)s sont syndiqués, entreprend donc dès maintenant la longue marche qui mènera à la signature d'une nouvelle entente et par la suite aux modifications au décret de l'entretien. Déjà, les responsables des ressources humaines des entreprises membres se sont réunis et sont à mettre en commun le vécu de la présente convention afin que dès l'automne, nous soyons à même de préciser nos attentes pour la prochaine ronde. Le conseil d'administration aura pour sa part à déterminer le processus pour la nomination du porte-parole, à mandater un comité de négociation, à entériner le travail des responsables RH et à établir les priorités et la stratégie. Tout au long de ce processus, les membres de l'AESEQ auront le privilège d'être consultés et c'est par un processus collégial qu'à la fin, nous entérinerons l'entente de principe.

Historiquement, cette période en est une de grande effervescence à l'Association où chacune des entreprises membres peut mesurer très concrètement les bénéfices de son appartenance à l'AESEQ.

Jean-Yves Roy

Un gestionnaire Un portrait de M. Robert Barbeau

Roger Gauthier

Entretien avec l'AESEQ poursuit, avec ce numéro, une série d'articles qui vise à faire connaître les membres de l'association. À chaque numéro, le journal présente une entrevue à caractère humain avec l'un de ses membres.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom : Robert Barbeau

Entreprise : Service d'entretien Signature inc.

Fonction : Président

Âge : 50 ans

Entretien avec l'AESEQ : Quels étaient vos rêves de jeunesse?

RB : Dans ma famille, il était clair que je devais aller à l'université, mais, comme bien des jeunes, je n'avais aucune idée de ce que je voulais faire. Finalement, je suis allé en administration à l'UQAM. Mais dès le départ, j'ai détesté la comptabilité. C'était trop technique, trop mécanique et j'ai rapidement bifurqué vers la gestion-marketing d'où j'ai gradué en 1983 en pleine récession et où il était difficile de se trouver un emploi. Je n'avais aucune idée vers quoi me diriger. À ce moment là, un ami, installateur de tuile, m'a demandé de lui donner un coup de main et de cirer des planchers. C'est ainsi que j'ai démarré Signature avec une carte d'affaire dessinée par mon père. Mon premier contrat me donnait 600 \$ par mois. Je faisais de la vente le jour, du ménage le soir, le décapage le samedi et la comptabilité le dimanche. Je suis donc arrivé en entretien ménager par pur hasard. J'aurais bien pu travailler dans un tout autre domaine.

Entretien avec l'AESEQ : Comment expliquez-vous que votre entreprise ait grandi alors que d'autres restent petites?

RB : C'est certain, le fait d'avoir étudié m'a beaucoup aidé et j'ai également eu de la chance. Mais il faut y croire. Il faut vouloir. J'ai toujours voulu que mon entreprise grossisse parce que je voulais pouvoir faire ce que j'aime, la gestion et la vente.

Entretien avec l'AESEQ : C'est ce que vous préférez dans votre travail?

RB : Je me considère comme un généraliste. Ce que j'aime avant tout, c'est l'aspect social. J'adore le monde, rencontrer les clients et faire de la vente. Évidemment j'aime aussi la gestion.

Entretien avec l'AESEQ : Que pensez-vous du coaching professionnel pour le gestionnaire?

RB : J'ai eu deux coachs dans ma vie. Le premier m'a ramené aux notions de base en gestion



comme la délégation, l'importance de fixer des objectifs aux gens, d'avoir des descriptions de tâches claires. Le deuxième m'a beaucoup aidé au niveau des ventes. Je suis un gestionnaire beaucoup plus qu'un vendeur. Il m'a donc aidé à « focaliser » sur l'importance de la vente. Aujourd'hui, je n'ai plus de coach, mais je compte rejoindre le Regroupement des chefs d'entreprises parce que le gestionnaire est une personne fondamentalement seule et qu'il est important de s'entourer.

Entretien avec l'AESEQ : Comment voyez-vous l'industrie aujourd'hui?

RB : Il y a nettement une tendance au regroupement dans tous les domaines. Les gestionnaires sont de plus en plus gros et donnent des contrats de plus en plus gros. En réaction, nos entreprises sont amenées à se regrouper et il y a de moins en moins de joueurs moyens. Cela a pour effet que pour les excellents joueurs moyens qui restent, il y a davantage d'espace à occuper.

Entretien avec l'AESEQ : Comment voyez-vous l'Association des entrepreneurs?

RB : Je crois que l'AESEQ fait un très bon travail. Je pense toutefois qu'elle devrait promouvoir davantage notre domaine d'activités pour éviter que l'on manque de main-d'œuvre dans les prochaines années. Il faut convaincre les gens de venir vers notre industrie plutôt qu'ailleurs. L'AESEQ devrait également s'occuper de formation. C'est difficile de gérer du monde. Il faut développer du monde qui peut gérer du monde. Il n'y a pas beaucoup de gestionnaires de qualité. On devrait donc développer un cours de gestion pour les superviseurs et les contremaîtres avec de la gestion de personnel, de la gestion de clients et de la gestion de contrats.

Entretien avec l'AESEQ : Merci M. Barbeau. ■

« J'ai un contrat d'assurance, pas de problème... » Pas si sûr que cela !

Parlons responsabilité civile

« Toute personne a le devoir de respecter les règles de conduite qui, suivant les circonstances, les usages ou la loi, s'imposent à elle, de manière à ne pas causer de préjudice à autrui.

Elle est, lorsqu'elle est douée de raison et qu'elle manque à ce devoir, responsable du préjudice qu'elle cause par cette faute à autrui et tenue de réparer ce préjudice, qu'il soit corporel, moral ou matériel.

Elle est aussi tenue, en certains cas, de réparer le préjudice causé à autrui par le fait ou la faute d'une autre personne ou **par le fait des biens qu'elle a sous sa garde** » Art. 1457 C.c.Q.

D'où l'importance de souscrire un contrat d'assurance responsabilité civile avec un courtier qui connaît bien votre industrie, vos activités et vos responsabilités.

Toutefois, cette assurance comporte un certain nombre de dispositions et d'exclusions qui pourraient restreindre la garantie.

Les responsabilités des entrepreneurs de services d'édifices envers leurs clients sont

propres à leur industrie. Par exemple : la présence d'employés chez des clients et à l'extérieur des heures d'affaires ainsi qu'à l'accès à diverses installations de leurs clients.

Pour cette raison, nous recommandons aux entrepreneurs d'être vigilants et de porter une attention toute particulière aux différentes exclusions de leur contrat d'assurance responsabilité civile notamment celle qui a trait aux biens qui sont sous vos soins, garde et contrôle.

Une évaluation de vos besoins en matière d'assurance pourrait vous éviter bien des ennuis au moment d'une mise en demeure ou d'une demande d'indemnité de la part d'un de vos clients et/ou d'une tierce partie.

À vous d'y penser ! ■

Belkacem Menasria, CRM
Aon Parizeau inc./ Aon Reed Stenhouse inc.
Gestionnaire de comptes
Courtier en assurance de dommages
Tél. : (514) 840-7713
belkacem.menasria@aon.ca

Anticipez la prochaine vague de la grippe H1N1

Plus de 17 000 cas répertoriés jusqu'à ce jour dans le monde.
Plus de 10 000 cas ont eu lieu au Canada et États-Unis.
Plusieurs entreprises ont mis sur pied un plan d'urgence en cas de pandémie.

Êtes-vous prêts?

Pour une préparation optimale, Wood Wyant vous propose :

- Une « **TROUSSE PANDÉMIE** » pour 24 personnes - code : 89-PANDEMICKIT
- Un bon de commande avec les produits les plus importants
- Une liste de préparation à la pandémie pour vous aider à planifier



Consultez notre site web ou contactez-nous pour demeurer à l'affût des nouvelles informations à propos de la grippe H1N1.



woodwyant.com | 1 800 361-7691

Les experts en solutions d'assainissement
Filiale du Groupe Sani Marc

Membres associés de L'AESEQ



EN BREF

Alerte à la pandémie

La dernière alerte à la pandémie nous aura appris au moins une chose.

IL FAUT ÊTRE PRÊT!

Lorsque la crise frappe, ce n'est plus le temps de commander gants, masques, assainisseurs pour les mains (genre Purell) et désinfectants. Les fournisseurs sont alors en rupture de stock. La plupart des fournisseurs vendent d'ailleurs ces produits en trousse. Pour plus de détails sur la pandémie et les moyens à prendre, vous rendre sur les sites des membres associés de l'AESEQ :

www.choisy.com , www.lalema.com , www.sanyinc.com et www.woodwyant.com

Produits dangereux

Les travaux récents de 49 experts en santé et sécurité au travail provenant de 21 pays européens indiquent une préoccupation à l'égard, entre autres, des employé(e)s en entretien ménager. L'étude démontre que 15 % des travailleurs européens manipulent des produits chimiques pour au moins le quart du temps passé au travail. Ils rappellent que l'exposition aux produits dangereux peut mener à plusieurs problèmes tels que les allergies, l'asthme, l'infertilité et le cancer. On estime que les produits chimiques sont responsables de 80-90 % des maladies de la peau qui constitue d'ailleurs la deuxième cause de maladie du travail après les accidents musculo-squelettiques. Le directeur de l'agence européenne en santé sécurité au travail ajoute que dix fois plus de travailleurs meurent suite au contact des substances dangereuses que des accidents de travail.

Un message d'alarme

Voici le message que la compagnie I.T. Clean d'Angleterre a envoyé à ses clients.

On trouve sur un clavier d'ordinateur normal environ 3 295 bactéries au pouce carré, ce qui en fait un objet plus sale qu'une poubelle ou un siège de toilette. De plus, de petites bêtes comme la listeria et la salmonelle vivent jusqu'à 24 heures sur le bout des doigts et peuvent survivre une période égale sur un clavier. L'entreprise ajoute que les maladies transmises au contact des claviers sont les maladies de peau, les démangeaisons, l'eczéma, les infections aux champignons, la diphtérie, l'herpès, la gastroentérite, les problèmes de gencives, la pneumonie, l'hépatite ainsi que les empoisonnements alimentaires par l'e coli, le staphylocoque aureus, les coliformes et les entérobactéries.

Finalement, l'entreprise ajoute que les études démontrent que 41 % des hommes et 19 % des femmes ne se lavent pas les mains après avoir utilisé la toilette.

Alors, si votre client ne vous donne pas un contrat après cela...

PROCHAINE ACTIVITÉ

Comme à chaque année, les membres et les membres associés de l'AESEQ sont invités à participer au tournoi de golf amical qui leur est réservé. Cette année, le tournoi aura lieu au Club de golf Quatre domaines, le mercredi 9 septembre et sera suivi d'un cocktail et d'un souper. Il s'agit du seul tournoi en Amérique (j'exagère à peine) qui ne comporte aucun concours et où personne ne gagne de prix... et où vous n'avez aucun prix à donner. Les membres y viennent années après années pour une seule raison, le plaisir de se retrouver avec les collègues de l'industrie dans une atmosphère de détente. Les inscriptions se font à fortier.gauthier@sympatico.ca

